

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE BREAU	Numéro de permis 2015788	Date d'inspection Le 06 novembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Isa		Numéro de téléphone (506) 386-7197	
Adresse 50 rue Surette Dieppe NB E1A 8H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	06 nov. 2024	06 nov. 2024
Commentaires : La Mentore en Assurance de la Qualité observe 1 bouteille d'eau sur 4 qui n'est pas identifiée. L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services sont identifiés avec le nom de l'enfant. L'exploitante identifie la bouteille avec le nom de l'enfant. La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.</p> <p>Les éléments suivants ont été observés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace de rangement</li> <li>- Les effets personnels</li> <li>- Le dossier des enfants</li> <li>- Les consentements signés dans les dossiers des enfants</li> </ul> <p>Les dossiers des enfants sont complets. L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien ménagé.</p> <p>Le ratio est respecté au moment de l'inspection. La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants se réveiller de la sieste. Les enfants ont aussi mangé la collation pendant l'inspection de surveillance.</p>
--

original signé par  
Veronique Berube

Le 06 novembre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Isabelle Breau

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 novembre 2024

---

Date